

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perrache : la grève s'arrête, la lutte continue

Depuis plus de deux mois, les agents du nettoyage de Perrache tentent par tous les moyens de sauver leurs emplois, en vain : dans quelques jours, le contrat qui lie la société ARC-EN-CIEL à la Métropole prendra fin. L'appel d'offre ayant été modifié et restreint aux seuls organismes d'insertion, les salarié.es ne seront pas repris sur le site.

La société ARC-EN-CIEL a annoncé depuis le début du conflit ne pas être en capacité de reclasser ces 21 salarié.es : elle a donc convoqué ce jeudi 15 décembre son CSE pour présenter une première mouture d'un **plan de sauvegarde de l'emploi**.

Sans présager de l'issue des consultations légales, ce processus garantit a minima aux salarié.es un accompagnement dans le retour à l'emploi et leur assure qu'ils ne seront l'objet ni de licenciements secs, ni de mutations arbitraires comme il est coutume de le faire dans le secteur du nettoyage.

C'est donc avec cette seule garantie obtenue dans la lutte que les agents ont décidé de reprendre le travail le vendredi 16 décembre 2022.

Cette situation inique, ils la doivent à la Métropole de Lyon qui, elle, est restée sourde à la seule demande formulée pourtant par des agents qui, depuis 30 ans, travaillent pour elle en sous-traitance.

Cette administration et son président, osant se revendiquer de gauche, se sont en réalité inscrits dans la droite ligne de leurs prédécesseurs et ont eu dans ce conflit, un comportement particulièrement hostile et méprisant, digne des pires politiques néolibérales : rappelons en effet que la Métropole a toujours refusé de prendre ses responsabilités quant au harcèlement opéré par un de leurs propres agents pendant plusieurs années ; qu'elle leur a toujours refusé le dialogue, dans la grève de 2021 comme dans celle-ci ; que cette année, elle a franchi un nouveau cap quand, la saison touristique approchant, elle a purement et simplement cassé la grève en faisant remplacer les salarié.es .

Toutefois, après des semaines de mutisme, le vice-président Artigny interrogé par le groupe MIRS a assuré devant son Conseil métropolitain que si certains salarié.es n'étaient pas reclassés, elle pourrait « solliciter l'ensemble des acteurs du nettoyage du territoire ou bien ouvrir un nombre limité de postes de catégorie C » (21/11).

Les promesses n'engagent pas uniquement ceux qui les croient et **le PSE étant désormais lancé, nous attendons que la Métropole s'implique dans la recherche de solutions pour les salarié.es de Perrache.**

Nous lui demandons également, de reconnaître ses fautes, pour les salarié.es de Perrache et pour tous les autres travailleurs qui pourraient être concerné.es par une telle mesure. Car rappelons-le, la Métropole est l'un des plus gros pourvoyeurs de marchés publics de la région et si elle persiste dans l'application de ses décisions aveugles et bureaucratiques, d'autres sous-traité.es en feront les frais.

Les bientôt ex-salarié.es du nettoyage à la gare routière de Perrache attendent des solutions et continueront à se battre, par tous les moyens légaux, pour faire entendre leur voix et valoir leurs droits.

Lyon, le 16 décembre 2022



CNT-Solidarité ouvrière
8 rue Paul Lafargue
69100 VILLEURBANNE
07 70 25 12 95
ud69@cnt-so.org



CGT Port et Docks
Nettoyage
151 rue bataille
69008 Lyon
06 85 60 44 62

fouad.abdesslem@hotmail.fr



Force ouvrière
Saber Barchouchi :
s.barchouchi@t2mc.fr
Najib Mouchtahi :
06 76 23 98 35



CFDT
mustapha.paris@live.fr
06 08 69 33 80